



# GENÈVE (CH)

Moving (with) trees

Un urbanisme tactique pour des espaces publics bioclimatiques

Échelle

L/XL

Représentants d'équipes: Architecte / Architecte paysagiste / Urbaniste

Situation: La ville constituée

Population: 514'114 (Canton de Genève, 2022)

Site de réflexion: env. 2000 ha

Site de projet: env. 2 ha

Site proposé par: Etat de Genève, Département du territoire, Office de l'urbanisme

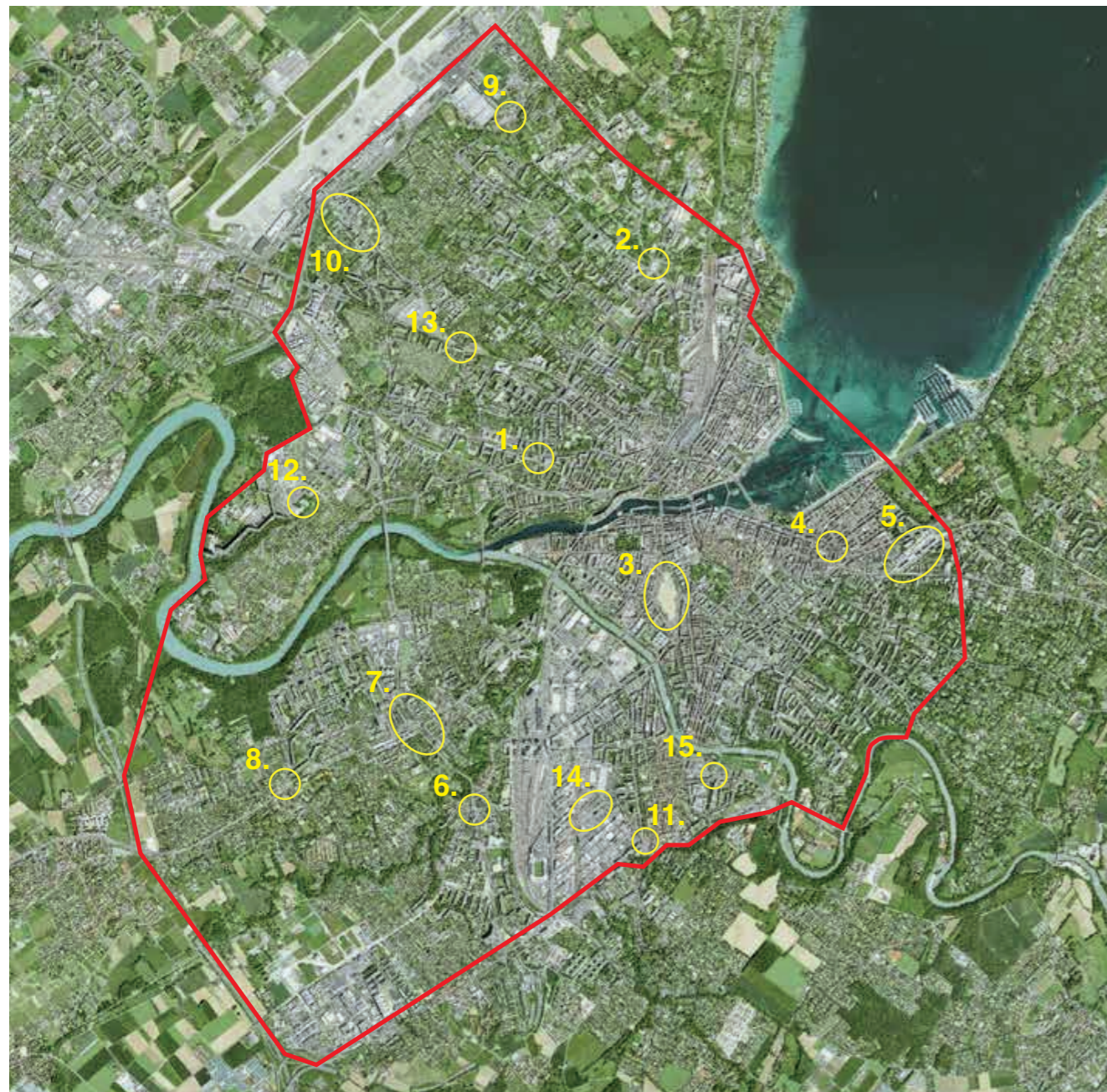
Acteurs impliqués: Etat de Genève, Département du territoire, Office de l'urbanisme, Fondation Braillard Architectes

Propriétaires du site: Entités compétentes

Type de commande après le concours:

La ou les équipes lauréates seront impliquées à la maîtrise d'oeuvre urbaine pour la réalisation d'un projet d'urbanisme tactique intégrant des espaces publics bioclimatiques.

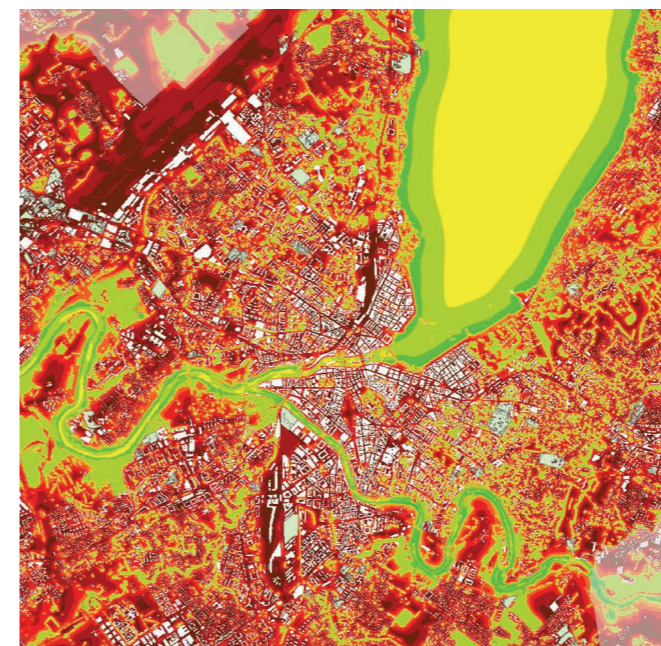
European Suisse prévoit d'impliquer les lauréats dans le jugement des futures sessions European.



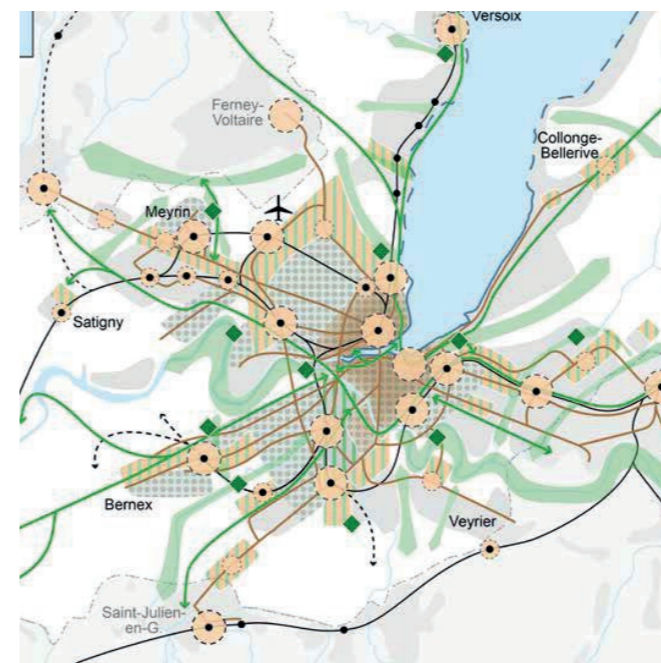
Carte aérienne indiquant les 15 sites ©SITG



A. Lafréry « Le sette chiese di Roma », 1575.



Température ressentie 2070-2090 ©SITG



Paysage urbain. © Plan directeur cantonal Genève 2030 | 1re mise à jour

## SITE ET CONTEXTE

L'ambition des acteurs publics genevois est de répondre à l'urgence climatique par une planification à long terme, visant à la fois la décarbonation et la résilience de l'agglomération. Votée en 2024, la "Stratégie d'arborisation de l'aire urbaine" appelle des solutions innovantes spatiales, fonctionnelles et sociales. Le projet Moving (with) trees vient répondre aux besoins de la société à court, moyen et long terme par l'idéation, le prototypage et la mise à l'échelle.

Ce concours EUROPLAN propose une constellation de sites du Canton caractérisés par leurs qualités urbaines, des mobilités mécanisées et actives, voire des projections climatiques alarmantes. Les candidats sont invités à choisir parmi eux un nombre suffisant pour préfigurer un projet démonstrateur de la capacité de végétaux (arbres, arbustes, etc.) et de mobilier associé à créer des ambiances de fraîcheur dans l'espace public. Le dispositif doit être pensé léger et mobile, capable de déambuler dans la métropole durant un été.

La procession des arbres et les événements programmés pour chaque lieu de réinstallation visent le changement des pratiques citoyennes et la redéfinition du sens et de l'usage du paysage urbain en vue de sa résilience climatique.

Le périmètre de réflexion correspond à la "ville constituée", étendue urbaine liée aux densités bâties et d'usages que les 15 sites proposés définissent de manière indicative.

Dans l'état actuel de maturation des politiques publiques relatives à la résilience climatique, cette constellation de sites du projet ne peut définir qu'un champ étendu d'idéation, d'urbanisme tactique et de recherche par le projet (research-by-design).

Il s'agit d'un projet spatio-temporel linéaire défini par la chaîne d'un nombre de sites choisis parmi les 15 proposés, à commencer par l'idéation du végétal et du mobilier sur un site de départ, puis de son déplacement et réinstallation processuelle et festive, pendant la période estivale. L'objectif de cette « forestation itinérante » est de redéfinir les multiples rapports temporels, spatiaux et sociaux résultant à une nouvelle scène urbaine propre au « nouveau régime climatique » (Bruno Latour). L'aménagement initial, la succession des sites, l'itinéraire du déplacement et la programmation doivent notamment inclure les considérations suivantes :

1. Requalification des mobilités.
2. Renouvellement des usages.
3. Appartenance citoyenne.
4. Valorisation patrimoniale.
5. Éducation écologique.





Site No 4. Place du Pré-l'Evêque, Genève



Site No 6. Place du 1er-Août, Lancy

Les questions temporelles, d'espace public et d'urgence climatique, renouvellent-elles les formes urbaines décarbonées et résilientes ? Quels sont les indicateurs et les métriques à utiliser pour mesurer leurs effets ?



Site No 7. Les Esserts - Rte de Chancy, Lancy



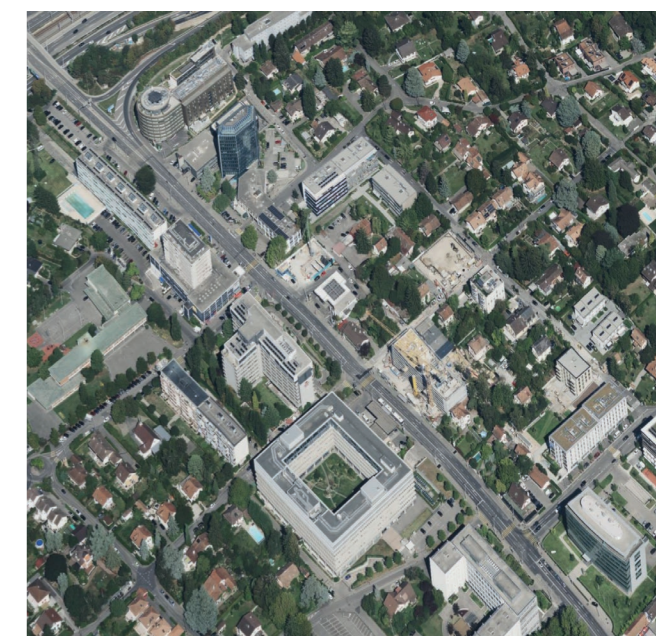
Site No 8. Place de l'Eglise Saint-Martin, Onex



Site No 9. Place de Carantec, Le Grand-Saconnex



Site No 3. Plaine de Plainpalais, Genève



Site No 10. Avenue Louis-Casaï, Meyrin

## QUESTIONS ET ORIENTATIONS

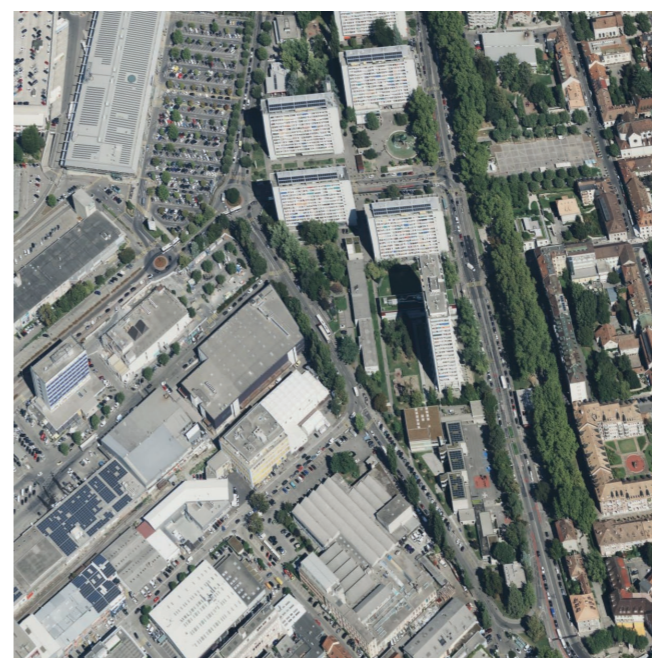
Le concours appelle à explorer et interroger au prisme du changement climatique :

### I. La nouvelle définition d'un espace public et d'usages

À quoi devrait ressembler la place publique de 2050, soumise aux rigueurs d'un climat incertain ?  
Comment la participation citoyenne créera-t-elle une résilience collective, solidaire et partagée ?  
Comment l'architecture et le paysage, au travers d'un projet de "forestation" permettent-ils la création d'un espace inspirant de nouveaux comportements écologiques ?

### II. Le contexte des mobilités actives et plurielles de demain

Comment les contraintes climatiques façonneront-elles des nouvelles mobilités collectives, actives et résilientes, génératrices de nouveaux espaces publics ?



Site No 14. Avenue Vibert, Carouge

En quoi l'expérience processuelle et temporaire des espaces publics grâce aux arbres et à la programmation d'événements culturels aide la prise de conscience citoyenne face au réchauffement climatique ?